



ASSOCIATION ST-JEAN BAPTISTE
DE MONTREAL.

BULLETIN

DE LA

**Caisse
Nationale
d'Economie**



ADMINISTRATION :
Bureau de l'Association
Saint-Jean Baptiste de Montréal

MONUMENT NATIONAL, MONTREAL.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL.



(Caisse Nationale d'Économie)

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET DE SECOURS,
FONDÉE, LE 1er JANVIER 1899 :: :: ::

INCORPORÉE EN VERTU DU STATUT
62 VICTORIA, CHAPITRE 93 :: :: ::

Siège Social: Monument National, Montréal

BUREAU DE DIRÉCTION.

HON. F.-L. BEIQUÉ, Président-Général.
MM. J.-X. PERRAULT, Vice-Président.
H. LAPORTE, Vice-Président—Maire de
Montréal.
ARTHUR COTE, Secrétaire-Général.
ARTHUR GAGNON, Sec.-Trésorier.
JOSEPH GAREAU, Commandant-Gén.

DIRECTEURS

HON. L.-O. LORANGER, (à vie).
HON. L.-O. DAVID, (à vie).
HON. R. DANDURAND, Sénateur.
J.-J. BEAUCHAMP, C. R.
ALEX. PRUD'HOMME, Marchand.
L.-E. GEOFFRION, Négociant.
ENGÈNE LAFONTAINE, C. R.

MEMBRES D'HONNEUR

Hon. A.-A. THIBAudeau.
Hon. J.-D. ROLLAND.
MM. E.-P. LACHAPPELLE.
P.-H. ROY.
D. PARIZEAU.
L.-E. BEAUCHAMP.
J.-D. COUTURE.

COMITE EXECUTIF DE LA CAISSE NATIONALE L'ÉCONOMIE

HON. F.-L. BEIQUÉ, Président.
HON. R. DANDURAND.
HON. L.-O. DAVID.
MM. J.-X. PERRAULT.
H. LAPORTE.
ALEX. PRUD'HOMME.
ARTHUR GAGNON, Sec.-Trés.

COMITE DE SURVEILLANCE

MM. A.-J. LAURENCE, Pharmacien.
J.-A. MAUCOTEL, Député-Régistrateur.
JOS. MATHIEU, March., St-Hyacinthe.
ALBERT FRIGON, Comptable.
J.-O. MARTINEAU, Contracteur.

AUDITEURS

MM. GEO. GONTHIER, Comptable Public.
M.-L.-J. LACASSE, Comptable.



La Caisse Nationale

D'ECONOMIE

VOL. 1—No. 2

JUILLET 1904

Abonnement : 25c par année

Un bon placement

“La Caisse d'Economie” ressemble en tous points à la Société fondée en France il y a plus de vingt ans, qui porte le nom de “Les Prévoyants de l'Avenir”. Cette société ne demandait à ses membres qu'une souscription mensuelle d'un franc durant un terme de vingt années. A l'expiration de ces vingt années, les souscripteurs devaient se partager les intérêts annuels du capital accumulé.

Nous savons ce qui s'est produit en France lorsque les premières vingt années de la Société eurent été complétées. Une loi du Parlement français amena les “Prévoyants de l'Avenir” à ne retirer annuellement, pendant les dix années suivantes, qu'une somme ne dépassant pas une fois et demie le capital par eux versé durant les vingt premières années.

Chaque membre de la Société, qui avait versé une somme de \$48.00 au fonds commun, reçoit maintenant une pension annuelle de \$72.00.

On se demandera comment un résultat si extraordinaire peut se produire. C'est que tous les souscripteurs, qui ont contribué à former le capital de la Société, ne sont pas présents, à la fin des vingt années, pour se partager les bénéfices.

Ce sont les survivants seuls qui retirent des profits. Le seul risque qu'encourt le sociétaire est de décéder avant d'avoir complété ses vingt ans. S'il ne veut pas encourir ce risque, il peut, en payant un léger supplément, obtenir pour ses héritiers le remboursement de ce qu'il a versé.

Il y a peu de placements qui soient aussi sûrs et aussi rémunérateurs.

“La Caisse Nationale d'Economie” est administrée par le bureau de direction de la Société Saint-Jean-Baptiste et ses fonds sont placés sur des valeurs de premier ordre. Pas un seul sou du capital ne peut être distrait pour quelque raison que ce soit. Il n'y a que les intérêts de ce capital qui puissent être distribués. Le père de famille qui verse chaque mois vingt-cinq sous ou cinquante sous à cette Caisse, pour son enfant, est certain que le petit capital qu'il économisera ainsi, durant les vingt années qui suivront, assurera à son enfant une petite rente viagère plus considérable qu'un capital dix fois plus grand ne pourrait lui procurer ailleurs.

Il y a peu de pères de famille qui ne puissent inscrire leurs enfants à “La Caisse Nationale d'Economie”. C'est un très léger sacrifice qu'ils se loueront d'avoir fait plus tard. On peut appeler les enfants eux-mêmes à économiser suffisam-

ment, de mois en mois, pour aider au paiement des contributions. C'est une manière utile et louable de leur enseigner, dès le bas âge, des principes d'économie.

R. DANDURAND.

Consultation littéraire

Les actes héroïques de notre race

MM. A.-D. De Celles et F.-D. Monk répondent comme suit à l'honorable M. David qui, à l'occasion du 70^e anniversaire de la fondation de la Saint-Jean-Baptiste, a demandé à quelques-uns de nos littérateurs de définir, à leur gré, "l'acte le plus patriotique de l'histoire de la race canadienne-française au Canada";

OTTAWA, 22 juin 1904.

Mon cher Sénateur,

Vous me demandez de vous dire en quelques lignes quel est, à mon idée, le plus beau trait d'héroïsme de notre histoire? Si vous m'aviez posé cette question à ma sortie du collège, j'aurais alors mis en balance, avant de me prononcer, les hauts faits de Dollard, de Made-moiselle de Verchères, lesquels prenaient à mes yeux les proportions des actes héroïques fameux de l'antiquité. Il ne me vient pas à l'idée, aujourd'hui, de vouloir amoindrir la portée de ces actions d'éclat, mais l'expérience m'a fait comprendre l'héroïsme sous une autre forme.

Il est d'usage, depuis longtemps, de mesurer la grandeur d'une ac-

tion au risque que comporte son exécution; et comme la perte de la vie semble le plus grand sacrifice qu'on puisse imaginer, l'héroïsme ne se sépare pas de l'idée de la mort bravée.

Cette conception du suprême sacrifice ne devrait-elle pas s'affaiblir lorsque l'on voit tant d'individus, même des milliers d'hommes que notre civilisation range parmi les races inférieures, courir à la mort d'un cœur léger, lorsque l'on voit des soldats s'enrôler sous un drapeau étranger, comme Villebois-Mareuil et tant d'autres, au service d'une cause qui n'est pas celle de leur patrie?

Le véritable héroïsme s'atteste pour moi sous des formes plus calmes, et je mets au-dessus de perspectives presque certaines de la mort la conduite de l'humble missionnaire qui sacrifie ses jours par parcelle en vivant du soir au matin une existence antipathique à ses goûts, à son éducation. C'est la continuité des actes difficiles et douloureux qui en fait le plus grand mérite. Est-il œuvre plus méritoire que celle de cette femme qui, devenue veuve sans ressources avec six ou huit enfants, trouve le moyen de les élever, de les placer avantageusement dans le monde et meurt au soir de sa longue journée, son labeur accompli? Voilà l'acte surhumain plus commun qu'on ne le pense, parce qu'il se fait sans bruit comme presque tout le bien. C'est de l'héroïsme pur que cet émiettement d'une existence dans la souffrance, dans l'anxiété angoissante d'un lendemain incertain. Voilà la vie douloureuse, le calvaire à gravir héroïquement chaque jour! Qu'est-ce, à côté de cela, que courir le risque de recevoir une balle qui nous emporte! Ce qui est

difficile, ce qui est héroïque de porter, c'est la souffrance volontairement longue et inéluctable; *crucem quotidie!*

Et l'héroïsme ne dépend-il pas aussi un peu des circonstances et du jugement des hommes. Ne regarderait-on pas, par exemple, comme un acte surhumain le fait d'un individu qui, par notre temps de courses aux places, refuserait un siège au Sénat ou un rond-de-cuir dans l'administration? Quelle occasion nous avons perdue, vous et moi, mon cher Sénateur, d'être l'un et l'autre des héros!

A.-D. DE CELLES.

Les actes individuels de courage patriotique sont très nombreux. Parmi les actes nationaux, le plus patriotique, à mon avis, est la décision prise, en 1775, par la race française au Canada de ne pas se joindre au mouvement d'insurrection des colonies anglaises en Amérique.

A cette époque, les Français du Canada venaient de succomber dans la lutte héroïque qui se termina par le traité de Paris. Ils étaient mécontents du traitement qu'ils recevaient de la métropole; il n'y avait pas huit cents soldats anglais dans le pays; les offres faites par les envoyés américains étaient très favorables. Les Canadiens-français tenaient véritablement entre leurs mains l'avenir du Canada. En vue du désir qu'ils ont toujours montré, depuis, de maintenir fermement les privilèges qu'ils avaient sauvegardés lors de la capitulation de Québec et de Montréal, ils repoussèrent les tentations qui leur étaient offertes et, maîtres absolus

de la situation, ils furent à ce moment les instruments de la Providence pour le maintien de l'intégrité de notre pays.

Il y a eu, depuis, pour la revendication de notre autonomie, d'autres soulèvements dignes de tous éloges; mais, en 1775, l'attitude courageuse et éminemment patriotique des Français d'ici empêcha d'une manière décisive le pays d'être confondu avec la nouvelle république.

F.-D. MONK.

Notre "Bulletin"

La sympathie de l'accueil que la presse canadienne-française a fait à notre publication, à leur petit confrère, nous permet de nous féliciter de notre entreprise en nous donnant raison d'avoir adopté cette méthode de faire connaître l'oeuvre patriotique que nous poursuivons.

Qu'on nous permette, pour aujourd'hui de rapporter ces paroles de bienvenue que nous ont adressées les principaux journaux de Montréal:

La Caisse Nationale d'Économie

(*La Patrie*, 8 juillet 1904.)

Nous accusons réception de la première livraison du *Bulletin de la Caisse Nationale d'Économie*. C'est une jolie brochure d'une vingtaine de pages et qui paraîtra tous les mois.

La première livraison comprend, avec des renseignements intéressants sur la Caisse d'Économie, des articles de MM. L.-O. David, Louvigny de Montigny, Gonzalve Desaulniers, de Mesdames Dandurand, Madeleine. Colombine, en réponse à cette question: "Quel est l'acte le plus patriotique dans l'histoire

de la race française en Amérique?" ainsi qu'un article de M. Téléphore Beaupré, président de la Fédération Canadienne des Cordonniers, sur l'ouvrier et l'économie. Ce sont des pages à lire.

La *Patrie* a déjà dit le bien qu'elle pense de la Caisse Nationale d'Économie, l'une de nos plus utiles institutions.

La Caisse d'Économie a pour but d'inculquer à nos compatriotes des habitudes d'économie, de les encourager à épargner pour eux et pour leurs enfants.

Nous encourageons nos lecteurs à bien étudier le mécanisme de cette institution et à profiter, pour eux et pour leurs enfants, des avantages qu'elle assure.

Les bureaux d'administration de la Caisse sont au Monument National, bureau de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Une des belles œuvres de l'Association Saint-Jean-Baptiste

(*Le Canada*, 9 juillet 1904.)

Nous venons de recevoir le premier numéro du *Bulletin de la Caisse Nationale d'Économie*

Ce Bulletin, publié à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'Association Saint-Jean-Baptiste, sera pour plusieurs une révélation.

On connaît en effet la Caisse Nationale d'Économie, mais on ne la connaît pas assez et elle ne se fera jamais trop connaître.

L'intéressante brochure qu'elle publie aujourd'hui est précisément un moyen de propagande dont on ne saurait trop louer la création. Qu'est-ce donc que cette Caisse Nationale?

Ce n'est, dit *Le Bulletin*, rien autre chose qu'une assurance à "bénéfices durant la vie" au lieu de bénéfices pour les héritiers ou représentants de l'assuré.

Cette assurance est basée sur les mêmes principes que la fameuse société "Les Prévoyants de l'Avenir" de Paris, qui compte aujourd'hui, après vingt ans d'existence, 401,000 membres et possède un capital de 47,556,600 francs.

La Caisse Nationale n'est fondée que depuis cinq ans et déjà elle compte plus de 15,000 adhérents qui ont versé une somme totale de \$123,538.

C'est un joli début. Pour arriver à des résultats magnifiques, il ne faut à présent qu'un peu de propagande.

La Caisse Nationale d'Économie offre une garantie qui manque à la plupart des autres sociétés similaires. C'est qu'elle n'a pas été fondée pour enrichir un groupe de capitalistes, mais dans un but essentiellement patriotique et philanthropique.

Les fondateurs sont en effet les membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

On relève sur la liste du Bureau de direction les noms de l'hon F.-L. Béique, hon. R. Dandurand, hon. L.-O. David, MM. J.-X. Perrault, H. Laporte, hon. L.-O. Loranger, A. Prud'homme, Arthur Gagnon, etc.

Voilà, certes, des noms qui doivent rassurer les plus sceptiques. A ceux-là et à tous nous disons: "Lisez chaque mois *Le Bulletin de la Caisse Nationale d'Économie*. Vous y trouverez, en même temps que des renseignements précieux, d'excellents articles signés L.-O. David, Colombine, Louvigny de Montigny, Madeleine, Gonzalve Desaulniers, Mme Dandurand, etc.

LE DERNIER VENU

(*De La Presse*, 20 juillet 1904.)

Nous avons reçu, il y a déjà quelques jours, le premier numéro du plus jeune de nos confrères, très élégamment revêtu d'une couverture fort bien illustrée et portant le nom de "Bulletin de la Caisse Nationale d'Économie".

Ce nouvel organe est destiné à répandre dans le peuple le goût de l'économie et la meilleure, la plus sûre méthode à suivre pour faire fructifier les petits capitaux amassés en empilant les centins.

Nos meilleurs écrivains ont voulu apporter leur concours au nouveau venu et ce premier numéro est un véritable bijou littéraire.

Le côté pratique n'en n'a nullement souffert cependant; la question économique ou plutôt des économies y est clairement et utilement traitée.

Nous souhaitons longue vie au "Bulletin de la Caisse Nationale d'Économie" et prospérité à l'œuvre si utile dont il est l'organe

UN NOUVEAU CONFRERE

(Du *Journal*, 20 juillet 1904.)

C'est avec plaisir que nous saluons — peut-être un peu en retard, mais non moins sincèrement — la naissance d'un joli confrère, d'une charmante revue qui s'appelle "Le Bulletin de la Caisse Nationale d'Économie" et qui se charge résolument de faire connaître aux Canadiens-Français les avantages qu'ils doivent trouver à placer leurs économies dans une caisse vraiment nationale.

La Caisse Nationale est une œuvre assurément nationale puisqu'elle est la sœur ou plutôt la fille de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Aussi voyons-nous son bureau exécutif composé des honorables F.-L. Béique, Raoul Dandurand, L.-O. David, Son Honneur le maire Laporte, MM. J.-X. Perrault, Alex. Prud'homme et Arthur Gagnon.

Au point de vue journalistique, "Le Bulletin" est si bien fait qu'il en remontre déjà à nos grands journaux par sa rédaction très experte et très soignée qui se recommande des noms les meilleurs de notre littérature.

Dans un premier-Montréal qu'il consacre à la présentation de la Caisse Nationale d'Économie au public canadien-français, le président-général de l'Association Saint-Jean-Baptiste se porte de la façon suivante garant de cette institution patriotique :

"La Caisse, dit-il, contrairement à tant d'autres associations qui, depuis quelques années, ont été lancées dans le public par des personnes déterminées à prendre tous les moyens pour s'enrichir aux dépens du peuple, est une œuvre essentiellement patriotique et philanthropique; une œuvre entourée de toutes les garanties possibles, dont personne autre que ses membres ne peut tirer un avantage individuel."

"Le Bulletin" contient en outre une foule de renseignements fort utiles aux personnes qui s'intéressent à la mutualité. C'est pourquoi nous nous faisons un devoir de recommander à notre population de faire bon accueil à ce "Bulletin" qui pourrait bien lui révéler de grandes sécurités et de sérieuses consolations.

EPARGNE ET MUTUALITE

(Du *Nationaliste*, 10 juillet 1904.)

(EXTRAIT)

Le bureau de l'Association Saint-Jean-Baptiste vient de fonder le "Bulletin de la Caisse Nationale d'Économie" pour les adhérents de cette institution, maintenant au nombre de quinze mille.

On sait que le but de la Caisse d'Économie est de fournir une rente viagère à ses sociétaires après vingt années de contributions, la part de ceux qui seront décédés ou qui auront cessé leurs versements, accroissant aux survivants. La contribution, dit le prospectus de la société, est d'environ un sou par jour.

Les contributions mensuelles s'accroissent intégralement; il n'en peut être distrait un sou pour frais d'administration, la Saint-Jean-Baptiste supportant ces frais en considération de la contribution annuelle d'un dollar qui lui est payée, et par laquelle le sociétaire de la Caisse devient aussi membre actif de l'Association.

Il ne peut y avoir d'inquiétude sur l'emploi des fonds de la Caisse: quelque jugement que l'on porte pour le reste sur les têtes dirigeantes de la Saint-Jean-Baptiste, tout le monde s'incline devant leur droiture et leur patriotisme; MM. Béique, Laporte, David et Gagnon, pour n'en citer que quelques-unes, ont fait leurs preuves de désintéressement, et il n'y a guère à craindre que leurs successeurs soient moins dignes de confiance. Le fait que le bureau, composé de dix-huit membres, est sous la surveillance d'un comité de cinq, désigné par les sociétaires, ajoute encore à la sécurité de l'administration — ce en quoi la Caisse d'Économie diffère énormément de l'Union Franco-Canadienne, société similaire dont le bureau, très imposant sur le papier, se résumait en réalité à la personne d'un brasseur d'affaires déséquilibré.

Il ne reste donc à examiner que les avantages à retirer de la Caisse. Robillard, de l'U. F.-C., ne se gênait pas de promettre une rente viagère de deux cents dollars en retour d'un versement annuel de quatre ou cinq dollars pendant vingt ans. Il se peut que la crainte de la concurrence, et même, en certains

cas, le désir sincère de protéger l'épargne populaire contre les tentatives des faux philanthropes, ait parfois poussé les agents de la Caisse d'Économie à laisser entrevoir au public des bénéfices irréalisables. Mais le succès de la société française des Prévoyants de l'Avenir, encore que la participation aux bénéfices ait commencé trop récemment dans cette société pour constituer une preuve irréfragable, montre assez ce que peut produire l'emploi en commun de la petite épargne. Et puis l'important, pour le sociétaire, n'est pas tant de savoir si on lui paiera au bout de vingt ans cent piastres ou cinquante piastres par année, que d'être assuré que son placement d'un sou par jour donnera un rendement maximum...

OLIVAR ASSELIN.

Rien de nouveau sous le soleil.

Telle est la réflexion que nous inspire la lecture du passage suivant d'un ouvrage très intéressant sur les "Sociétés de secours mutuels" écrit par M. E. Dedé, avocat à la Cour d'Appel de Paris :

Dès l'antiquité grecque les sociétés de secours mutuels apparaissent sous la forme d'institutions de prévoyance dites *éranies* dont les membres, en échange d'une redevance mutuelle de trois drachmes, recevaient certains secours en cas de maladie.

Ces éranies ou *Eranos*, également appelées *Sumédries* ou *Hétairies*, remonteraient à la loi de Solon. Elles avaient des règlements spéciaux qui déterminaient leurs fêtes, leurs banquets; l'esprit religieux et les réjouissances en commun n'étaient pas leur unique motif, l'idée de coopération matérielle s'y manifestait lorsqu'il s'agissait de construire un tombeau pour les *éranistes* défunts ou même d'entreprendre une affaire commerciale. Le chef de la Société se nommait l'*Eranarque*.

Bœeck écrit :

"Une sorte d'*Eranos* avait pour but le soulagement des citoyens nécessiteux. Elle garantissait un *secours réci-*

proque, et l'on attendait de celui qui l'avait reçu qu'il contribuât à son tour lorsque ses affaires seraient redevenues meilleures"

L'on retrouve dans ces lignes l'institution des caisses de prêts gratuits ou de prêts d'honneur que certaines de nos Sociétés de Secours mutuels se sont annexées.

D'autres éranies avaient encore pour but de soutenir un associé attaqué en justice; elles lui faisaient l'avance des fonds nécessaires au procès et lui assuraient l'assistance d'un éraniste, qui remplissait l'office d'avocat. Cette disposition est fréquemment relevée dans les vieilles *ghildes* des pays scandinaves; est-ce là un rapprochement fortuit témoignant seulement de l'utilité d'une telle assistance dans ces temps lointains, ou nous trouvons-nous en présence d'une sorte de phénomène de capillarité ayant fait remonter vers le nord de l'Europe les usages de la Grèce? Il est assez difficile de s'en rendre compte.

La trace de ces anciennes Mutualités se retrouve également dans Théophraste :

"Il existait chez les Athéniens et dans les autres États de la Grèce des associations ayant une bourse commune, que leurs membres alimentaient par le payement d'une cotisation mensuelle. Le produit de ces cotisations était destiné à donner des secours à ceux l'entre eux qui avaient été atteints par une *adversité quelconque*."

La prévoyance était d'ailleurs chez les Grecs élevée au rang de déesse et possédait de nombreux autels. En l'année 288 avant Jésus-Christ, les Phocéens avaient consacré dans le temple de Delphes une statue de bronze à la Mineurve prévoyante.

Des associations de même nature se retrouvent à Rome, et l'on peut en suivre l'évolution très mouvementée par les multiples documents qu'elles ont laissés, et par les lois qui furent promulguées à leur égard.

Ces antiques groupements de travailleurs s'appelaient: *collèges*, *sodalités*, *corps*. Certains n'étaient basés que sur l'idée religieuse: ils existaient déjà en l'année 495. Leur principal objet était d'honorer un dieu ou un empereur: c'est ainsi qu'Auguste, en inaugurant le temple de la Vénus Genitrix, créa un collège pour ce culte. Tibère fonda plus tard les *Sodales Augustales* pour honorer la divinité du premier empereur. Leur but matériel était d'assurer les

funérailles de leurs membres, car ils avaient leurs dogmes particuliers sur la vie future et leurs rites funéraires, peut-être leurs cimetières spéciaux.

Dès le IIe siècle, les chrétiens profitèrent de l'autorisation de former des collèges. Ils s'associèrent pour pourvoir aux funérailles de leurs morts et changèrent le nom païen de collège en ceux de *Fraternitas*, ou *Ecclesia fratrum*, ou *Cultores Dei*, ou *Verbi*. Le nom de *Diaconies* leur était fréquemment appliqué, et l'on trouve dans Tertullien un éloquent plaidoyer en leur faveur: "Nous avons pour présidents les plus vertueux, qui n'ont pas obtenu cet honneur à prix d'or, mais par de bons témoignages, car aucune chose de Dieu ne s'achète. S'il existe chez nous une sorte de caisse, elle n'a pas été formée par des sommes payées par ces dignitaires pour prix de leur élection, comme si la religion était mise aux enchères. Une cotisation modeste est apportée, par chacun, tous les mois, ou plutôt quand on veut, si l'on veut et si l'on peut, car personne n'est forcé, mais la contribution est volontaire. Cet argent est comme un dépôt de la piété, car on n'y puise pas pour organiser des repas, des beuveries et de stériles mangailles, mais pour nourrir et inhumer les pauvres, les enfants des deux sexes, indigents et orphelins, puis les vieux serviteurs et les naufragés. Si l'un de nos frères est condamné aux mines, à l'exil, à la prison, pourvu que ce soit à cause de la foi, il devient le nourrisson de la religion qu'il a confessée. C'est surtout cette pratique de la charité qui nous imprime aux yeux de beaucoup une flétrissure: Voyez, dit-on, comme ils s'aiment entre eux."

La plupart de ces collèges étaient professionnels et remontaient, d'après Plutarque, à Numa, qui aurait autorisé les collèges des flutistes, charpentiers, teinturiers, cordonniers, tanneurs, forgerons en cuivre, potiers. Mais ces associations ne tardèrent pas à prendre une part active à la politique. De nombreuses affiches placardées à Pompéi attestent que quelques semaines avant la destruction de cette ville les associations ouvrières s'étaient bruyamment occupées de l'élection des triumvirs. Supprimés par le Sénat, jaloux de leur influence, reconstituées puis soumises au régime de l'autorisation, ces associations furent réglementées par Théodose II et Justinien. Seuls continuèrent à

subsister, au milieu de ces vicissitudes, les collèges ayant pour but principal les funérailles et ayant un fonds social alimenté par des cotisations mensuelles qu'on appelait l'*arca communis*.

Les ressources étaient employées soit à couvrir les dépenses de l'enterrement, soit à accorder une prime aux héritiers, *funeraticium*, soit à procurer un lieu de sépulture. Les principaux collèges avaient à cet égard leurs cimetières ou leur *columbarium*, qui était un véritable édifice.

Les funérailles étaient faites avec une certaine pompe, il y avait un cortège et des pleureuses. On édifiait au défunt un monument, autel, colonne ou cippe; beaucoup de cippes étaient très modestes, la plupart coûtaient 15 sesterces, c'est-à-dire environ 4 francs. Le collègue avait la charge de nettoyer le monument, de l'oindre et de couronner de guirlandes la statue du défunt. Les héritiers avaient le droit de réclamer en justice l'exécution des engagements pris par le collègue sur ces différents points; certaines exceptions étaient toutefois prévues: c'est ainsi que le règlement des *cultores Dianae* et *Antinoi* excluait de tous droits les suicidés et les sociétaires qui n'avaient pas payé leur cotisation pendant six mois. Ce sont là des clauses qui figurent, surtout la seconde, dans beaucoup de nos Sociétés de Secours mutuels.

Enfin, très souvent, le sociétaire faisait un legs à son collègue afin d'avoir des honneurs spéciaux; il y avait alors des offrandes, des sacrifices et un repas funèbre qui étaient offerts aux mânes du défunt.

Ces associations avaient-elles d'autres buts, tels que d'accorder des secours aux malades, aux indigents, aux veuves ou aux orphelins, ou des allocations en cas de chômage? Waltzinz le conteste, mais, d'autre part, Mommsen l'affirmait en 1843.

Il semble probable que ces associations développèrent leurs buts; dans tous les cas, les collèges chrétiens, dès le IIe siècle, avaient déjà d'autres objets que les funérailles. d'après la précédente citation de Tertullien.

La généralité de ces institutions que l'on retrouve chez tous les peuples civilisés, en même temps que leur antiquité, démontre une autre vérité, à savoir: qu'elles sont fon-

dées sur la nature des choses et qu'elles répondent à un besoin social. En sorte que celui qui travaille à leur développement, outre le profit qu'il en retire, remplit un devoir envers lui-même, envers sa famille et envers la société.

EUGÈNE LAFONTAINE.

Un bel exemple

Le " Bulletin de la Caisse Nationale d'Économie ", appelé à devenir un journal de famille, travaillera à lier connaissance entre les sociétaires et toutes les personnes qui s'intéressent à notre œuvre, et publiera à cette fin les traits de zèle et d'encouragement dont la Caisse Nationale est bien souvent l'objet.

Nous avons déjà signalé la Section d'Yamaska qui se distingue par son organisation parfaite. Nous présenterons aujourd'hui à nos amis de la Caisse M. J.-Pierre Héroux, rentier de la paroisse Saint-Sévère, qui s'est engagé depuis l'année 1900 à payer à la Caisse Nationale d'Économie les contributions de 47 sociétaires, tous ses enfants et petits-enfants.

M. Héroux ne pouvait donner de meilleure preuve de sa confiance à notre Société et de générosité pour ses descendants, car chacun d'eux, vu la moyenne d'années qui leur reste à vivre, reçoit plus que la valeur d'une police d'assurance de deux mille dollars.

Cet exemple est à suivre. Que toutes les personnes qui lisent ces lignes considèrent donc le service immense qu'elles rendraient et la quantité d'heureux qu'elles feraient en inscrivant chacune un seul sociétaire à la Caisse Nationale d'Économie.

Nous souhaitons à M. Héroux, qui fut le premier à donner l'exemple, de vivre assez pour voir les figures réjouies de ses 47 protégés dont aucun ne manquera à l'appel, nous l'espérons, lorsque sonnera l'heure de la distribution des rentes de la Caisse Nationale d'Économie.

Avis important

Tous les sociétaires déjà inscrits à la Caisse Nationale d'Économie et qui désirent faire partie de la *Caisse de Remboursement* sont priés d'envoyer immédiatement leurs demandes d'admission.

Les sociétaires ont encore le droit de faire remonter leur inscription, dans cette dernière Caisse, à l'époque de leur entrée dans la Caisse Nationale d'Économie, en payant pour les années écoulées. Ce privilège expirera au mois de novembre prochain.

ARTHUR GAGNON,
Sec.-Trés.

Admissions

Les demandes d'admission à la Caisse Nationale d'Économie ou à la Caisse de Remboursement, peuvent être déposées dans les différentes sections ou bureaux de perception dont la liste est publiée dans le *Bulletin*.

Les Vacances

O mes frères, voici le beau temps des vacances !
Le mois d'août, appelé par dix mois d'espérances !
De bien loin votre aîné, je ne puis oublier
Août et ses jeux riants ; alors, pauvre écolier,
Je veux voir mon pays, notre petit domaine,
Et toujours le mois d'août au logis me ramène.
Une mère inquiète est là qui vous attend,
Vous baise sur le front, et pour vous, à l'instant,
Presse les serviteurs. Puis le foyer pétille ;
Nul, enfin, n'est absent du repas de famille !
Monotone la veille, et vide, la maison
S'anime ; un rayon d'or luit sur chaque cloison ;
Le couvert s'élargit ; comme des fruits d'automne,
D'enfants beaux et vermeils la table se couronne ;
Et puis mille babils, mille gais entretiens,
Un fou rire, et souvent de longs pleurs pour des riens.
Mais plus tard, lorsqu'on touche aux soirs gris de Septembre,
En cercle réunis dans la plus vaste chambre,
C'est alors qu'il est doux de veiller au foyer !
On roule près du feu la table de noyer,
On s'assied ; chacun prend son cahier, son volume ;
Grand silence ! On n'entend que le bruit de la plume.
Le feuillet qui se tourne, ou le châtaignier vert
Qui craque, et l'on se croit au milieu de l'hiver.
Les yeux sur ses enfants, et rêveuse, la mère
Sur le sort à venir invente une chimère,
Songe à l'époux absent depuis le point du jour
Et prend garde que rien ne manque à son retour.
L'aïeule, cependant, sur sa chaise se penche,
Et devant le Seigneur courbe sa tête blanche.

Prévoyance

*L'azur n'est plus égal comme un rideau sans pli.
La feuille, à tout moment, tressaille, vole et tombe;
Au bois, dans les sentiers où le taillis surplombe,
Les taches du soleil, plus larges, ont pâli.*

*Mais l'oeuvre de la sève est partout accompli:
La grappe autour du cep se colore et se bombe,
Dans le verger la branche au poids des fruits succombe,
Et l'été meurt, content de son devoir rempli.*

*Dans l'été de ta vie enrichis-en l'automne,
O mortel! sois docile à l'exemple que donne,
Depuis des milliers d'ans, la terre au genre humain;*

*Vois: le front, lisse hier, n'est déjà plus sans rides,
Et les cheveux épais seront rares demain;
Fuis la honte et l'horreur de vieillir les mains vides.*

SULLY-PRUD'HOMME.

Renseignements à obtenir

Les personnes qui désirent quelques informations sur la Caisse Nationale d'Économie ou la Caisse de Remboursement sont priées de s'adresser à M. Arthur Gagnon, Secrétaire - Trésorier, Monument National, Montréal, P. Q.

maires et aux conseillers de leurs paroisses, en faisant ainsi connaître l'oeuvre de la Caisse Nationale d'Économie aux personnages chargés d'éclairer les populations et de les diriger.

—:o:—

Une pièce à conserver

A NOS AMIS

Le caractère patriotique de notre entreprise nous autorise à demander un service aux secrétaires-trésoriers de paroisse auxquels nous adressons des numéros de notre *Bulletin*. Ils coopéreront à la diffusion de l'idée nationale en communiquant notre brochure aux

Le prochain numéro du "Bulletin de la Caisse Nationale d'Économie" publiera le texte du magnifique discours prononcé au parc Lafontaine par le président général de l'Association Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin dernier. C'est une pièce d'éloquence et d'enseignements patriotiques que tous les Canadiens-français devront lire et conserver.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Quelques noms extraits des registres des sociétaires

N.B.—Le chiffre qui suit chaque nom indique le nombre de sociétaires inscrits et le signe * indique le paiement des premiers 20 ans, fait d'avance.

Son Honneur le Maire de Montréal, premier sociétaire

Béique, Hon. F. L., Sénateur	9	DeLorimier R. S., Avocat	3
Gagnon, Arthur, Ex-Echevin	* 8	Bissonnette A. C. A., N.P.	5
David, Hon. L. O., Sénateur	3	Leduc A. A., Bourgeois	6
Dandurand, Hon. R., Sénateur	3	Masson Mme J. E.	3
Crépeau, Jules, Ass. Greffier	1	Mount P. E., Médecin	* 3
Fortier Jos, Imprimeur	3	Gagnon N. T., Constructeur	2
Décary Arthur, Pharmacien	* 3	Prudhomme Alex., Marchand	7
Beauchamp J. J., Avocat	6	Gratton Chas., Rentier	5
Gariépy, Rév. C. A., Professeur	1	Terroux Robert, Courtier	1
Simard, Rév. H. A., Professeur	1	Bourbeau Rainville, Avocat	2
Gervais, Rév. J. A., Professeur	1	Labadie C. A. E. F., Médecin	1
O'Neil, Rév. Thos., Professeur	1	Surveyer L. J. A., Marchand	* 3
Masson E. H., Manufacturier	7	Brunet Jos., Ex-Echevin	2
Bruchési Chas., Avocat	3	Dubeau Eudore, Dentiste	3
DeMartigny Adélar, Notaire	3	Guillet P. O., Notaire	9
Brodeur, Hon. L. P., Min. Fédéral	7	Laframboise Arthur, Com. Voy.	2
Bégin, Rév. H., Professeur	1	Loranger, Hon. L. O., Juge	3
Duchesneau J. A., Médecin	3	Bourdon J. A.	* 1
Perrault, Rév. A., Vicaire	1	Dostaler D'Angeville	3
Geoffrion L. E., Epicier en Gros	7	Poitras N. C., Médecin	1
Maucotel J. A., Régistrateur	2	Cochard, Rév. L. P., Vicaire	1
Ostigny P. E., Pharmacien	3	Filion Alex., Com. Voy.	7
Laurence A. J., Pharmacien	5	Chaffers Joseph, Médecin	* 2
Ladouceur Dan., Médecin	2	David Odilon, Marchand	6
Lacasse F. X. O., Notaire	3	Noel Romuald	6
Lancôt Aimé, Marchand	5	Langlois Chas., Marchand	6
Crépeau Isidore, Agt. Assurance	5	Manseau Frs	4
Dubois, Rév. Nazaire, Professeur	1	Hurtubise Edwin, Agt. Assurance	6
Désautels J. C.	* 3	Lionais Alfred, Journaliste	1
Lavigne J. B. E., Médecin	2	Contant P., Notaire	1
Loranger J. H., Avocat	1	Barry Robertine, Journaliste	* 2
Frigon A. P., Comptable	3	Chaussé L. U., Révisateur	1
Perrault, Rév. Hildège, Vicaire	1	Lafontaine Eug., Avocat	5
Daubigny Th., M.V.	1	Vidricaire Cléophas, Hôtelier	3
Lavallée Oscar, Avocat	1	Girouard J. M., Cons. Législatif	* 6
Forget L. C., Banque d'Epar.	1	Gougeon Isidore, Epicier	6
Papineau G. B.	5	Beauchemin L. J. O., Libraire	3
Lionais Henri, Journaliste	5	Beaudry Joseph, Manufacturier	1
Chauret J. A., Membre Parl.	5	Poisson Adolphe, Régistrateur	3
Choquette Emery	* 5	Daigle C. A., Médecin	1
Chagnon C. P., Anc. Marchand	* 1	Moffatt A. A.	7
Poirier L. E., Peintre	2	Baril Rév. A., curé, St-Rémi	1
Gosselin L.A., Avocat	1	Charlebois Emélie	* 1
Laurier R. C., Médecin	4	Tanguay, Mgr E. C., Sherbrooke	2
MacDuff Stan., Médecin	5	Renaud L. Z., Médecin	1
Beullac Marcel, Ing. Civil	1	Gauvin L. C., Pharmacien	4
Gervais, Hon., M.P.	4	Martineau J. O., Jr., Entrepreneur	1
Charbonneau T. J., Ing. Civil	2	Gagnon Marcel, de Laprairie	6
Vanier Odilon, Marchand	3	Maréchal L. T., Avocat	1
Grothé T. A., Marchand	3	Desjardins, Hon. A.	5
Bernard A. A., Médecin	4	Lafleur J. L., Notre-Dame de G.	1
Beaudry Henri, Manufacturier	7	Magnan, Rév. J. H., Vicaire	1
Ancil Jeanne	* 1	Robidoux, Hon. J. E.	1
Lachapelle, Rév. Hormisdas	1	Dagenais Elp., Echevin	7
Baillargeon J. B. A.	1	Choquette, Hon. P. A., Québec	2
Charlebois Eugénie	* 1	Leclair Noé, Echevin	2
Plamondon, Rév. J. A. R., Curé	1	Lafrance, Rév. F. X. E. J., St-Esprit	1
Moreault, Rév. A. G.	2	Racette, Rév. A. G., St-Alexis	1
Lamoureux C. T., Médecin	5	Bourbonnais, J. A., Pont Château	6
Langevin Zaïde	* 1	Granger F. J., Libraire	2
Martineau J. O., Sr., Entrepreneur	8	DeLorimier S. A., Avocat	4
Poirier Alp., St-Jean-Bte de Rouv.	9	Courteau Rod., Comptable	7
Beaupré Charles, Pharmacien	3	Maillet Gaston, Dentiste	2
Beauchamp J. C., Comptable	2	Fortier Louis, Marchand	6
Parizeau Damase, Marchand	4	Fortier Héliodore, Marchand	7
Beaudry N. J. E., Bijoutier	1	Gauvreau C. A., M.P.	* 3
Deguisse J. O., Entrepreneur	4	Labelle H. P., Marchand	6
Dumont J.-Bte, Agt. Assurance	1	Delorme J. A.	3
Boucher & Mercier, Marchands	9	Alluiss Charles, Manufacturier	3
Lemieux Narcisse, Comptable	3	Desjardins C. H., Médecin	4
Demers L. P., M.P.	3	Lecours J. E. W., Pharmacien	3
Gervais, Rév. Stan., Professeur	1	Marais Bénoni, de Sabrevois	9
Gervais, Rév. J. A., Professeur	1	Héroux Pierre, Rentier, pour ses enfants et petits-enfants	39
Gagnon, Rév. A. O., Professeur	1	Perrault J. B., Huissier	6
Jeannotte H., Médecin	7	Letang Anselme, Marchand	1
Terroux Ls., Comptable	2		

Audet Mlle Christine	1
Faribault J. L., Avocat	3
Camirand Wilfrid, Avocat	3
Normandeau Bédard, L'Assomption	3
Yallières Stanislas, Echevin	3
Chênevert C. A., Député de Berthier	1
Durand L. H.	3
Bourbonnais J. B., St-Polycarpe	5
Lamarre J. P., L'Acadie	2
Benoit E. P., Médecin	1
Durocher L. B., Médecin	1
Mélançon J. M., Professeur	1
Dignard Cléophas, Manufacturier	6
Décarie Théophile, Avocat	5
Fréchette Nap., Epicier	2
Lafontaine Ulric, Magistrat	3
Majeau, Rév. J. A., Chapelain	1
Terrault Pierre, Notaire	5
Pilon V. A., Entrepreneur	2
Païement, Rév. Arm., Montréal	1
Latour, Rév. J. B. H., Montréal	1
Bernier Camille, Médecin	4
Marier Mlle Célenie, Professeur	1
Lamoureux David, Montréal	4
Huguenin W. A., Médecin	4
Sénécal L. H., Montréal	2
Hervieux H., Médecin	1
Maréchal M., Avocat	1
Pépin Gustave, St-Léonard	3
Jodoin Joseph, Maire Ste-Madeleine	1
Dessaulles C., Avocat	2
Simar A. P., Agent d'Ass.	1
Vaudreuil, Rév. Jos Alc.	1
Routhier, Rév. J. Bte, Curé, Masson	1
Plamondon J. A., Comptable	1
Massé Joseph, Joliette	10
Dufault E. D., Rév., Ste-Cunégonde	1
McGee Lawrence, Marchand, Laprairie	1
Bonhomme Jos, Agt. d'Assurance	1
Poisson J. E. Rév., St-Jean des P.	1
Rév. A. Forget, curé St-Sixte	1
Picotte, Rév. J. A., L'Assomption	1
Plante L. E. André, Rév., Montréal	1
Gareau J. O. Marchand	8
Bleau N., N.P.	4
Brodeau M. A., Tailleur	4

Bonnier Benjamin, Médecin	2
Dezuire, Th., Manufacturier	2
Harris J. W., Entrepreneur	5
Tarte L. J., Journaliste	2
Lemieux Rod., Avocat	3
de Boucherville, C. B., Sénateur	3
Tourville Rod	5
Baillarge, F. A., Curé St-Hubert	2
Dumesnil J. A., Maire Côt. Land.	5
Cusson L. A., Manufacturier	5
Grothé L. O., Marchand	8
Bernard L. A., Pharmacien	4
Masson L. de G., Médecin	5
Morin Joseph, Notaire	2
Bérard Alfred, Manufacturier	7
Ayotte A. A., Hotelier	4
Moreau, Rév. J. A., Professeur	1
Lelaidier, Rév. J. A., Professeur	1
Demers Clérinda	1
St-Amour Blanche Aurore	1
Boyer L. J. C. E., Avocat	2
Tellier J. Alférie, St-Hyacinthe	9
Pigeon, J. W., Rentier	3
Champagne E. O., Inspecteur	3
Turgeon Edouard, Avocat	3
Beauparlant, Rév., M. T., St-Jérôme	5
Laurier Henri, Arthabaskaville	4
Décary Benjamin, Montréal Ouest	8
Leduc J. P., Médecin	7
Renaud Alp., St-Rémi	8
Monette Dominique, Député Nap.	2
Beaudry, Rév. J. A. T., St-Rémi	1
Desrosiers, Rév. L. J. A.	1
Beaupré, Tél., Prés. Union Ouvrière	1
Beaudoin J. E. A., Médecin	3
Berthiaume, Rév. Arthur, Professeur	1
Boucher J. A., Musicien	3
St-Louis, Freddy	1
Moreau Wilbrod	2
Circé Eva, Journaliste	1
Corbeil Rév. F., Curé, St-Benoit	1
Toupin Ovilva, Hotelier	1
Décarie J. A., Avocat	6
Rivet Nap., Médecin	2
Gouin, Hon. Lomer, Ministre	8
Maurice P. E., M.V.	4

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE. Rapport du mois de Juin 1904

RECETTES

ETAT DE CAISSE.

Balance en mains au 31 mai 1904		\$2,585.74
Versements, Classe A	\$1,107 75	
Versements, Classe B	564.00	
Intérêts de la Banque d'Epargne de la Cité et du District	8.42	
	1,680.17	

DEBOURSES

Commutations mensuelles	\$17.38	1,662 79
Balance en Banque		\$4,248.53

CAPITAL INALIENABLE AU 30 JUIN 1904

Débitures de la Cité de Montréal	\$ 7,779.90
Prêt à la paroisse de Dorval	13,166.78
Prêt à la Commission Scolaire de la Ville de la Côte Saint-Louis	20,300.00
Prêt à l'œuvre et fabrique de la Paroisse de Labelle	20 467 64
Prêt aux Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaskaville	59,238.11
Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal (dépot)	4,248.53
	125,200.96

\$125,200.96

ARTHUR GAGNON, Sec. -Trésorier



Vin St-Michel

ANNO MDCLXI CHRISTI INVENTUM EST

TONIQUE

APERITIF, DIGESTIF

FORTIFIANT



STIMULANT

Le **Vin St-Michel** est recommandé par les plus éminents médecins.

Plus de **25,000 certificats** attestent les guérisons qu'il a produites.

BOIVIN, WILSON & Co.

MONTREAL

Seuls Agents pour l'Amérique du Nord

Donnez aux bébés

Nestlé's Food

Une nourriture
parfaite
pour les enfants.

Elle est

**ECONOMIQUE,
NUTRITIVE,
SAINE**

Nous désirons que toutes les mères de familles essaient
le NESTLÉ'S FOOD, et nous enverrons gra-
tuitement un échantillon sur demande.



Nestlé's Milk

(LAIT NESTLÉ)

**LE PLUS RICHE
EN CREME**

36 millions de boîtes vendues en Angleterre en 1903.

Boite d'une livre, 15 cts. chaque.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

**The LEEMING, MILES Co., Ltd,
288, Rue St-Jacques, MONTREAL.**

Pour bien recevoir vos amis
ayez toujours à la maison le

Brandy

Ph. Richard



Durant les chaleurs, pris avec du lait,
Ginger-ale ou Soda, il constitue un
breuvage rafraichissant et un puissant

TONIQUE.



Il y a 70 ans, Ludger Duvernay fondait la société Saint-Jean-Baptiste, la première institution patriotique nationale. Elle devait avoir pour but d'unir plus étroitement les Canadiens-français entre eux. Depuis lors, nos compatriotes ayant fait des progrès constants dans les finances, leur intérêt a exigé la création successive d'entreprises financières diverses, suivant le capital disponible et les besoins du moment. Aujourd'hui notre race vient de s'enrichir d'une institution qui ne le cède en importance et en utilité à aucune de ses aînées :

LA SAUVEGARDE

compagnie d'assurance-vie, essentiellement canadienne-française.

Par sa loi constitutive ses capitaux doivent rester dans la province de Québec.

Elle a été fondée sur des bases scientifiques
AVEC UN CAPITAL DE

\$1,000,000

Elle offre donc une
garantie absolue.

CONSEIL DE DIRECTION :

M. G. N. DUCHARME, Président, HON. J.-A. OUMET, 1er Vice-Prés.
HON. F.-L. BEIQUE, 2me Vice-Prés. HON. R. DANDURAND, HON. N. PERODEAU
M.-H. LAPORTE, M. E.-P. LACHAPPELLE, M. D., M. J.-E. BEDARD, Avocat,
HON. N. A. BELCOURT.

OFFICIERS GENERAUX :

M. H. BOURASSA, M. P., Sec.-Trés. M. P. BONHOMME, Gérant Général

Canadiens-français, donnez-lui la préférence ; son intérêt est le vôtre. Une race doit être maîtresse des institutions qui reçoivent ses épargnes.

Tel Bell : Main 4033

(Demandez notre brochure)

Bureau chef : 26 St-Jacques, MONTREAL

NOUVEAU CERTIFICAT DE DEPOT A 3, 31-2 et 4 p.c.

INCORPORÉE EN L'ANNÉE 1900	
No. <u>2001</u>	\$ <u>500</u>
La Banque Provinciale du Canada	
CERTIFICAT DE DEPOT	
<i>A trois mois de cette date, La Banque Provinciale du Canada remboursera à</i>	
<i>Ma</i> <u>P. Jean</u> <i>de</i> <u>Montréal</u> <i>ou à son ordre sur délivrance</i>	
<i>des présentes,</i> <u>vingt cents</u> <i>Dollars</i>	
<small>deposés ce jour, avec intérêt sur ce montant payable aux taux et conditions ci-après énoncés</small>	
<small>Trois pour cent (3%) d'intérêt par année sera payé pour le terme des présentes.</small>	
<small>Trois et demi pour cent (3 1/2%) d'intérêt par année, à compter de ce jour sera payé si ce dépôt est continué sans interruption pour le terme des présentes et du semestre suivant.</small>	
<small>Quatre pour cent (4%) d'intérêt par année à compter de ce jour, sera payé si ce dépôt est continué sans interruption pour le terme des présentes et au moins pour celui des deux semestres suivants.</small>	
<small>A l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent, ce contrat de dépôt sera censé être continué par le déposant pour le semestre suivant à moins que le dit déposant ne notifie la Banque par écrit, à son bureau principal, à Montréal, de son intention de retirer ce dépôt, et ce au moins huit jours avant l'expiration du terme des présentes ou du semestre alors courant.</small>	
<small>Nonobstant les conditions ci-dessus, le déposant pourra en aucun temps retirer tel dépôt après l'avis préalable ci-dessus mentionné, mais dans ce cas aucun intérêt ne sera payé pour toute fraction d'un terme des présentes ou d'un semestre non entièrement écoulé.</small>	
<small>La Banque pourra rembourser ce dépôt à l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent.</small>	
<small>Fait à</small> <u>Montréal</u> <small>ce</small> <u>vingt-neuf</u> <small>jour du mois de</small> <u>Mai</u> <small>l'an</small> <u>1924</u>	
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA	
Par <u>FAC-SIMILE</u>	
DEPARTEMENT SPECIAL D'EPARGNE	

ce certificat ne s'émet que pour une somme de \$5.00 ou plus, que ceux qui ont des argents en Banque à 3 p.c. seulement s'empressent donc à prendre un certificat à 4 p.c. l'an.

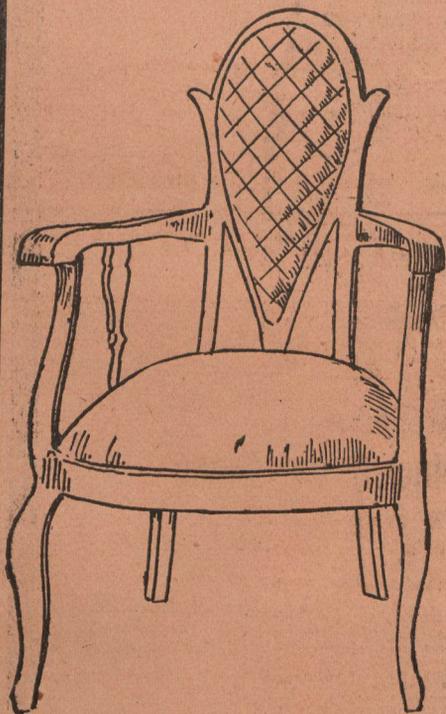
Etes-vous dans la Course ?

C'est une bonne chose que de posséder de l'argent, mais il appartient à l'homme sage de le conserver

Lorsque vous collectionnez des reçus au comptant, vous épargnez de l'argent de plusieurs manières.



Voici la vignette d'une belle chaise de salon, de modèle gracieux. La couverture est en riche silkoline et en velours fantaisie de couleur ; la chaise est pourvue de ressorts solides avec monture en fer qui dureront la vie. Les couleurs de la couverture sont le vert, le brun et le rouge.



Ce n'est qu'une seule entre cent des magnifiques Primes, données Gratis pour Livrets remplis.

DES MILLIERS DE FAMILLES

Ont adopté notre grand Système durant les quelques dernières semaines. Durant ce mois-ci tous les nouveaux livrets contiennent une PAGE ENTIERE de Reçus au Comptant Verts.

GRATUIT.

The Traders Advertising Company

Bureaux principal et Entrepot : 1835 RUE NOTRE-DAME

Succursales : QUEBEC, VALLEYFIELD, SAINT-HYACINTHE, SAINT-JEAN et SHERBROOKE





LA CIGARETTE
"SWEET CAPORAL"

d'après le "London Lancet," la plus grande autorité médicale d'Angleterre,
est la forme la plus pure sous laquelle le tabac puisse être fumé.